

Circulaire : Informative

Destinataire : Tous les réseaux

Niveaux et services : FOND (Primaire) – Classes de sixième primaire

Documents à renvoyer : Oui

Date limite d'envoi : 12 octobre 2007

Objet : Opération « Ouvrir mon quotidien » - Année scolaire 2007-2008

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental, organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- A Monsieur le Président du Conseil de l'éducation aux médias.

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Nombre de pages :

Mots-clés : Opération « Ouvrir mon quotidien » – Médias – Presse – Citoyenneté

Madame, Monsieur,

L'opération « Ouvrir mon quotidien » entame cette année sa sixième édition dans les classes de sixième année primaire de l'ensemble des établissements scolaires, d'enseignement ordinaire ou spécialisé, de la Communauté française.

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à cette opération.

Forts des résultats positifs rencontrés les années précédentes, le Conseil de l'Education aux médias (CEM), les Journaux francophones belges (JFB), l'Association des Journalistes professionnels (AJP), les centres de ressources en éducation aux médias et moi-même avons estimé qu'il était essentiel de poursuivre cette éducation à la lecture et à la compréhension, à l'analyse critique de l'information et, plus largement, à l'exercice d'une citoyenneté active et responsable. L'objectif de démocratisation de l'information est réel dans une société où elle est érigée au titre de valeur à part entière.

Mieux, afin que vos élèves poursuivent cette opération d'éducation aux médias dans la suite de leur scolarité, celle-ci est désormais **étendue à l'enseignement secondaire** depuis 2006-2007.

Concernant l'enseignement primaire, les modalités d'adhésion à l'opération demeurent identiques et visent encore une fois une plus grande participation des classes de sixième année primaire.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Les objectifs d'une telle opération sont évidemment multiples mais il importe d'en mettre plus particulièrement deux en exergue.

Le premier objectif s'inscrit dans la perspective d'une **éducation à la citoyenneté active et du développement de l'esprit critique** des élèves. Recevoir et consulter chaque jour plusieurs quotidiens différents aide à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir sur le monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité. Cela permet également de comparer de manière précise les informations proposées, la façon de les traiter et de les représenter. Il s'agit là assurément d'une facette importante de l'éducation aux médias, elle-même composante indispensable d'une éducation citoyenne globale.

Le deuxième objectif rencontre la nécessité d'accorder **la priorité aux apprentissages de base**, socle des apprentissages ultérieurs, et tout particulièrement à la lecture, à la compréhension et à l'analyse de textes. Les journaux proposent des écrits diversifiés autant dans la variété des sujets traités que dans la façon de les aborder. Ils constituent donc autant de supports à partir desquels les compétences relatives à la lecture et à la compréhension pourront être développées.

Toutes les écoles fondamentales recevront durant deux semaines entières, **du lundi 10 au samedi 22 septembre 2007**, à destination de leur(s) classe(s) de sixième année primaire, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone¹, éditions du week-end comprises.

Cette distribution préalable de l'ensemble des titres permettra le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse belge francophone. Enseignants et élèves pourront découvrir les différents titres, les comparer et décider librement des quotidiens avec lesquels ils souhaitent travailler au cours de l'année scolaire.

Il est évidemment important que la classe toute entière soit associée à ce choix. C'est à cette condition que l'abonnement aux quotidiens prendra sens pour tous les élèves car ils seront les premiers acteurs responsables de la démarche.

A l'issue de ces deux semaines, chaque classe désirant participer à l'opération pourra poser collectivement le choix des deux quotidiens qui lui seront fournis pendant l'année scolaire.

Les enseignants de sixième année primaire, en accord avec leur direction, devront s'inscrire au plus tard pour **le vendredi 12 octobre 2007** soit par courrier via le bon d'inscription joint en annexe à la présente circulaire, soit via le site Internet des Journaux francophones belges (www.jfb.be/omq).

Tout comme l'année dernière, une alternative entre deux formules est proposée aux classes participantes :

- 1) **La formule classique** qui permet de recevoir quotidiennement pour chaque classe **un exemplaire de deux titres de quotidiens** au choix durant trois périodes sur l'ensemble de l'année scolaire.

Ces trois périodes s'étaleront :

- Du 5 novembre 2007 au 8 décembre 2007, soit durant 30 jours.
- Du 7 janvier 2008 au 21 mars 2008, soit durant 58 jours.
- Du 7 avril 2008 au 17 mai 2008, soit durant 34 jours.

Au total, les quotidiens seront donc envoyés aux classes participantes durant une période de 122 jours.

De façon à permettre l'analyse d'un maximum de journaux différents, les classes qui le souhaitent peuvent décider de choisir des journaux différents pour les trois périodes prévues (cf. bon d'inscription joint en annexe).

- 2) **La formule concentrée** qui permet de recevoir quotidiennement par classe **quatre exemplaires de deux titres de quotidiens** au choix durant une période s'étalant du 11 février 2008 au 21 mars 2008, soit durant 35 jours.

¹ A l'exception du journal « L'Echo ».

Cette forme concentrée, plus courte dans sa durée, permet donc un travail avec les élèves encore plus dense puisque chaque classe reçoit un nombre plus important de quotidiens au jour le jour.

Les Journaux Francophones Belges – M. Michel Siklosi - michel.siklosi@jfb.be - Bd. Paepsem, 22 Bte 7 – 1070 Bruxelles – www.jfb.be

DES OUTILS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Une fois l'inscription enregistrée, chaque classe recevra :

- 1) **Un « journal de bord » pour chaque élève et chaque enseignant** réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges en collaboration avec le Conseil de l'Education aux Médias et le soutien de la Communauté française. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'opération.
- 2) **Un dossier pédagogique pour chaque enseignant** également réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges dans le cadre de l'opération. Un matériel spécifique d'éducation à la citoyenneté par l'analyse de la presse quotidienne est également disponible via le site Internet des Journaux francophones belges (www.jfb.be/omq).
- 3) **Un site Internet** est dédié à l'opération : <http://www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be>

UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET DES FORMATIONS

Les trois Centres de ressources en éducation aux médias assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école.

L'IFC propose également dès cette année scolaire des formations concernant la presse à l'école (voir pour ce faire le site de l'IFC, dans la rubrique « éducation aux médias » à l'adresse <http://www.ifc.cfwb.be>)

Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée de la Communauté française – La Neuville, 1 à 4500 Tihange – Tél. : 085.27.13.60 Fax : 085.27.13.99 – Courriel : direction@lecaf.be - Site internet : www.lecaf.be
Personne de contact pour l'enseignement primaire : Ghislaine Haas

Le Centre Audiovisuel Liège asbl – rue Beeckman, 51 à 4000 Liège – Tél. : 04.232.18.81 – Fax : 04.232.18.82 – Courriel : cav.liege@sec.cfwb.be - Site internet : <http://www.cavliege.be>
Personne de contact pour l'enseignement primaire : Isabelle Collin

Média Animation asbl – avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 Bruxelles – Tél : 02/242.57.93 Fax : 02/245.82.80 Courriel : d.vellande@media-animation.be - Site

Internet : <http://www.media-animation.be>

Personne de contact pour l'enseignement primaire : Denis Vellande

LE SITE INTERNET ET LA LETTRE D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Le site Internet de l'opération, actuellement accessible à l'adresse <http://www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be>, offre à destination de l'enseignement primaire des ressources pédagogiques. Sous la coordination du Conseil de l'Education aux médias, les trois centres de ressources alimentent en contenus le site qui, régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité, propose ressources, fiches et activités pédagogiques ainsi qu'une base de données en ligne.

Il permet également de s'abonner à une lettre d'information électronique qui contient les informations et nouveautés liées à l'opération.

L'OPERATION JOURNALISTES EN CLASSES

Cette année encore, les classes qui le souhaitent pourront **faire appel en cours d'année à l'expertise de journalistes professionnels** qui viendront témoigner de leur expérience, expliquer aux élèves comment se traite l'information par les différents médias et sensibiliser ceux-ci à la presse et à l'éducation aux médias en général.

Ces journalistes, plus de 180 au total, sont mis en contact avec les classes de l'enseignement primaire via l'Association des Journalistes Professionnels.

Le choix de ces journalistes se fait en fonction des attentes particulières exprimées par les élèves ou leur enseignant (spécialité ou média particuliers). Il est en effet apparu préférable de s'adapter aux demandes émanant des enseignants. Celles-ci peuvent porter, entre autres exemples, sur une initiation au monde des médias, sur l'approche du métier de journaliste ou d'une de ses facettes, sur l'approfondissement d'un sujet d'actualité ou encore sur l'aide à la réalisation d'un média scolaire.

Association des Journalistes professionnels (AJP) – M. Philippe COULEE – Résidence Palace Bloc C, Local 2243 (2ème étage), Rue de la Loi, 155 à 1040 Bruxelles – Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 18h00) – Fax : 02 235 22 72 – Courriel : jec@ajp.be – Site : <http://www.jec.be>

Des supports pédagogiques sont également prévus.

- "Etre Journaliste", un dossier de présentation du métier de journaliste sera remis à chaque enseignant avant l'intervention du journaliste, de même qu'un dépliant pédagogique à l'attention de chaque élève (enseignement fondamental).
- Le "Cahier de l'élève" (3e édition) : envoyé gratuitement à tous les élèves du fondamental participant à l'opération, conçu par un journaliste, il joint instructif et ludique et est destiné à préparer ou prolonger intelligemment l'intervention du / de la journaliste.
- "Profession : journaliste(s)", un documentaire sur les métiers du journalisme accompagnera tous les journalistes qui interviendront dans les classes : cette introduction générale sur DVD pourra être exploitée par toutes les équipes pédagogiques.

Un formulaire d'inscription à cette opération figure en annexe à la présente circulaire. De même, plus d'informations peuvent être obtenues sur le site Internet de l'opération (www.jec.be), qui présente ses modalités pratiques, permet de formuler « en ligne » une demande d'intervention et renseigne par ailleurs une série de liens utiles, de références et de ressources concernant l'éducation aux et par les médias

N'hésitez pas à contacter les différents organismes participants pour toute question concernant l'opération.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration active au succès de cette nouvelle édition et je souhaite à toutes et à tous un bon et fructueux travail.

Marie ARENA

Ministre-Présidente de la Communauté française,
en charge de l'enseignement obligatoire



Inscription possible sur www.jfb.be/omq

Bon de commande des Journaux

! RAPPEL : RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX CLASSES DE 6^{ÈME} PRIMAIRE !

(MERCİ DE COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES)

Nom du titulaire : Prénom :

Nombre d'élèves : Disposez-vous déjà du Dossier Pédagogique : Oui Non

Etablissement scolaire :

Implantation :

Réseau : Communauté française Libre Officiel Subventionné

Rue (Implantation) : N° Code postal :

Localité : e-mail :

Tél. école: Tél. privé : Fax :

Merci de bien vouloir nous laisser votre adresse email, nous pourrons vous faire parvenir rapidement les informations concernant l'opération :

e-mail :

Notre classe a choisi à l'issue d'un débat collectif (attention seule une formule peut être choisie) :

Formule 1 : Vous recevrez quotidiennement un exemplaire des 2 titres choisis. (cocher deux cases par période)	du 5/11 au 8/12	du 7/01 au 21/03	7/0 au 17/05	Formule 2 : Vous recevrez quotidiennement quatre exemplaires des 2 titres choisis. (Cocher deux cases dans la période choisie)	du 11/02 au 21/03
<i>Le Soir</i>					
<i>La Libre Belgique</i>					
<i>La Dernière Heure</i>					
Sud Presse: <i>La Capitale, La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province, Nord Eclair ou Le Quotidien de Namur</i>					
Les Editions de l'Avenir: <i>Vers l'Avenir, Le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, Le Courrier de l'Escaut, Le Courrier ou Le Jour</i>					

Remarque : Ce sont les éditions régionales correspondant au code postal de chaque école qui seront distribuées.

Je m'engage à participer de façon active à l'Opération Ouvrir mon Quotidien en mettant notamment à disposition des élèves de ma classe les journaux reçus.

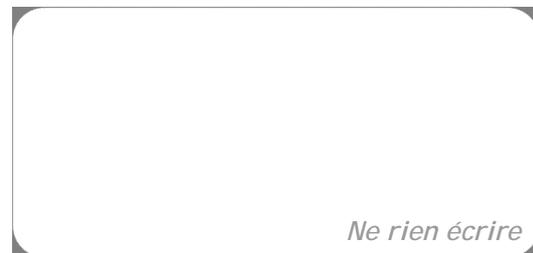
Signature de la direction

Signature de l'enseignant

Cachet de l'école

A renvoyer pour le vendredi 12 octobre 2007 au plus tard aux Journaux Francophones Belges, - Boulevard Paepsem 22 - 1070 Bruxelles - Tél : 02.558.97.80

Cette action est soutenue par la Communauté française de Belgique.



Ne rien écrire

Journalistes en Classe

OUVERT AUX CLASSES DE 5^E ET 6^E PRIMAIRES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - MERCI DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES - UN FORMULAIRE PAR ENSEIGNANT

Nom et prénom de l'enseignant(e) : **Classe :**

Etablissement scolaire :

Adresse école : n°

Code postal : Localité :

Communauté française - Libre confessionnel - Libre non confessionnel - Officiel Subventionné

Adresse privée : n°

Code postal : **Localité :** **e-mail :**

Tél. école : / **Tél. privé (GSM si possible) :** /

Thèmes à aborder :
.....

Profil de journaliste souhaité (média ou spécialisation particuliers) :
.....

Attentes particulières :
.....

Nombre de classes (1) et d'élèves (2) - max. 2 classes par jour) : 1°..... 2°.....

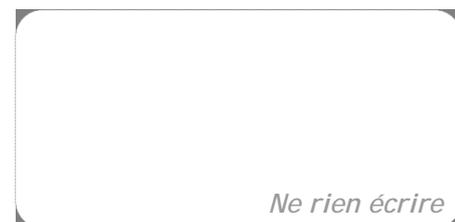
Jours et heures de préférence :
.....

Signature de l'enseignant

Signature de la Direction et/ou cachet de l'école

A renvoyer dûment complété par poste, fax, courriel à :

Association des Journalistes professionnels asbl •
Philippe Coulée • Résidence Palace • Bloc C • Local 2243 (2^{ème} étage)
Rue de la Loi, 155 • 1040 Bruxelles
Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 18h00)
Fax : 02 235 22 72 • Courriel : jec@ajp.be



Ne rien écrire

Sur base de ce formulaire, l'AJP contactera l'enseignant pour préciser ses souhaits si nécessaire.

Cette action est soutenue par la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique